



S SAINT JACUT LES PINS

S SAINT VINCENT SUR OUST

BAINS SUR OUST

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

COMMUNE DE SAINT-PERREUX

PLAN LOCAL D'URBANISME

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Echelle : 1/5000

Révision du POS prescrite le 10 mai 2007  
Projet de PLU arrêté par la délibération du Conseil Municipal  
en date du: 08 octobre 2013  
PLU approuvé par la délibération du Conseil Municipal  
en date du: 24 février 2015  
Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal  
en date du: 24 février 2015

Droit de Préemption Urbain (DPU) institué sur les zones U et AU  
du PLU par la délibération du Conseil Municipal en date du  
24 février 2015

ALLAIRE

REDON

S SAINT JEAN LA POTERIE

